



Arnaque vente de terrain au senegal par un francais

Par **Bathie**, le **02/06/2012** à **14:49**

Bonjour,

En Aout 2009 un français m'a vendu un terrain de 150m2 a Dakar.

On a signer des papiers, et le contrat était que je ferais des virements mensuels de 12 mois pour payer le terrain. Les virements se faisaient de la France vers le compte de son entreprise a Dakar(j'ai avec moi toutes les preuves de virements et papiers signés, les emails de correspondance, les photos de lui que j'ai prise quand on était aller visiter le terrain).Cela fait 2ans que j'ai fini de payer le terrain et j'arrive toujours pas avoir les papiers du terrain.

Je me suis renseignée auprès de personnes qui le connaissaient à Dakar et à ce qu'il parait maintenant il est à Paris, par contre je ne sais pas ou.

Est ce possible de porter plainte en France, sachant que je ne connais pas son adresse, j'ai son numéro de telephone portable en france, je l'ai eu une fois, apres le telephone est tout le temps en répondeur. J'aimerais avoir vos conseils/suggestions sur ce cas s'il vous plait.

Merci d'avance.

Par **Fou85**, le **10/03/2013** à **02:08**

[fluo]bonjour[/fluo]

Désolé de vous répondre ainsi... "trop bête" et je ne peu rien faire pour vous.

Par **chaber**, le **10/03/2013** à **06:13**

bonjour fou85

rien faire pour bathie, je comprends mais un peu de politesse est nécessaire